

## POURQUOI UTILISER L'ÉCOCENTRE?



01

Pour disposer adéquatement des matières qui ne sont pas acceptées dans la collecte régulière des ordures ménagères.



02

Pour assurer un tri efficace des matières sur place et les diriger vers les conteneurs appropriés, favorisant leur recyclage ou leur valorisation.



03

Pour réduire l'enfouissement, donner une seconde vie aux matières, protéger l'environnement et garder notre municipalité propre.

## UN SERVICE GRATUIT POUR BIEN DISPOSER DE VOS MATIÈRES

L'écocentre permet de récupérer, recycler ou valoriser des matières qui ne vont pas dans les bacs réguliers.

### CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Réservé aux citoyens de Sainte-Julienne et des municipalités partenaires;
- ✓ Preuve de résidence obligatoire;
- ✓ Matières triées à l'arrivée;
- ✓ Respect de la signalisation sur place.

## Informations pratiques



L'écocentre ouvre ses portes du 10 avril au 7 novembre 2026



### HORAIRE

Lundi, mardi, vendredi, samedi  
de 8 h à 16 h  
Dimanche : de 8 h 30 à 12 h



2456, route 125, Sainte-Julienne  
(près du garage municipal)



450 421-4656

**ÉCO**  **CENTRE**  
**BONS DÉBARRAS**



 **Saint Alexis**

 **Sainte-Julienne**

 **MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT**

COMITÉ INTERMUNICIPAL FONDATEUR

## Matières acceptées



### Bois

Bois de construction, branches, meubles en bois, etc.



### Déchets ultimes

Béton, briques, céramique, ciment, gypse, boyaux d'arrosage, revêtements de plancher (tapis, prélat), matelas et sommiers, etc.



### Métaux

Appareils ménagers, gouttières, métaux (aluminium, cuivre, fer, plomb, zinc), refroidisseurs à eau, etc.



### Autres

Bardeaux d'asphalte, appareils électroniques, carton, livres, papier, pneus sans jantes (véhicules de promenade), terre non contaminée, tourbe, etc.

**Bien trier, c'est déjà agir.**

**Votre vélo fait du**



**Votre vélo ne vous sert plus ?**

Il fera certainement le bonheur de quelqu'un d'autre !

## Matières refusées



### Objets surdimensionnés

Spas, bateaux, roulottes, etc.



### Résidus domestiques dangereux (RDD)

Veillez vous référer aux dates de collectes spéciales à cet effet.



### Autres

Carcasses d'animaux, couches souillées, déchets domestiques, explosifs, médicaments, terre contaminée, etc.

### ET VOS APPAREILS RÉFRIGÉRANTS ?

Vous pouvez également apporter vos appareils réfrigérants désuets : réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, déshumidificateurs et autres à l'écocentre. Ils seront recyclés de façon sécuritaire et responsable afin de récupérer les matériaux et d'éliminer adéquatement les gaz nocifs pour l'environnement.

En 2025, grâce à notre collaboration avec GoRecycle, le recyclage des appareils réfrigérants a eu un impact bien réel :

18 657 kg d'unités recyclées

317 tonnes de GES évitées



**chemin**

À l'écocentre Bons Débarras, on revalorise votre vélo en l'offrant gratuitement à une autre personne, afin qu'il poursuive sa vie utile plutôt que de finir aux déchets.

## Accès au site

Afin d'être admissible au service sans frais et sans limite de visite, vous devez respecter les spécifications suivantes :



Être citoyen-ne de Sainte-Julienne, Saint-Alexis, Saint-Esprit, Saint-Jacques ou Sainte-Marie-Salomé (preuve de résidence exigée);



Si résidus de construction, présenter un permis de rénovation pour la propriété sise sur le territoire des municipalités admissibles;



Accéder au site avec un véhicule de promenade ou véhicule muni d'une remorque;



Les résidus acheminés à l'écocentre relèvent d'un usage domestique et non lucratif exclusivement.

Récupérer, un geste

**ÉCOLOGIQUE**

pour notre collectivité !

**Votre accès au site sera refusé si :**



Les matières sont issues de commerces;



Vous souhaitez accéder au site avec un camion de 6, 10 ou 12 roues.